



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR (TRICE) EN URBANISME

La Municipalité de Sainte-Luce est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent entre les villes de Rimouski et de Mont-Joli. Sainte-Luce a plusieurs champs d'activités, soit le tourisme, l'industrie et l'agriculture. Sainte-Luce est une communauté unie et épanouie où on retrouve une qualité de vie exceptionnelle.

La Municipalité est à la recherche d'un (e) inspecteur (trice) en urbanisme.

MANDAT :

Sous l'autorité du directeur général, surveille et contrôle l'application des lois et des règlements régissant la construction, le zonage et le lotissement.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES :

- Répondre aux demandes d'information concernant les exigences de la législation et des règlements à appliquer;
- Recevoir et analyser les demandes de permis ou de certificats d'autorisation en les approuvant ou en les refusant;
- Procéder à diverses inspections sur le territoire;
- Effectuer des enquêtes suite à des plaintes ou à des inspections;
- Émettre des avis d'infraction;
- Transmettre les données statistiques à Statistiques Canada et à la Régie du bâtiment du Québec;
- Effectuer la rédaction de règlement;
- Responsable de l'animation du Comité Consultatif d'Urbanisme à Sainte-Luce;
- Effectuer la rédaction des procès-verbaux du Comité Consultatif d'urbanisme de Sainte-Luce;
- Responsable de l'application du Q-2, R.22 (installation septique);
- Préparer les demandes au MDDEP.

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme ou un DEC en Aménagement du territoire et urbanisme;
- Avoir deux ans d'expérience comme inspecteur (trice) en urbanisme;
- Excellente maîtrise du français à l'écrit et à l'oral, posséder de bonnes capacités rédactionnelles;
- Bonne connaissance de la suite Microsoft Office et des logiciels du domaine municipal;
- Personne autonome, débrouillarde, créative et dynamique;
- Esprit d'équipe;
- Posséder un véhicule pour effectuer son travail et un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Date d'entrée en fonction : 25 mars 2018
- Durée : Poste permanent
- Horaire : 4,5 jours / semaine (32 heures)
- Salaire : Entre 21,01 \$ et 26,56 \$, selon qualifications et expérience
- Assurances collectives et régime de retraite
- Lieu de travail : 1, rue Langlois, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

Faire parvenir votre curriculum vitae avec une lettre de motivation avant le 12 mars 2018, par courriel, au directeur général de la municipalité de Sainte-Luce, monsieur Jean Robidoux (jeanrobidoux@hotmail.fr).

Merci de l'intérêt que vous portez à cette offre d'emploi. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue, seront contactées.